

INTRODUCTION

1. Le sénateur Lamontagne a écrit trois lettres au ministère de la Défense nationale pour faire savoir quels renseignements le Comité sénatorial spécial de la politique scientifique désirait. Les 23 septembre et 17 novembre, à propos de la politique scientifique, il a demandé deux choses: un examen de la suite donnée aux recommandations contenues dans le rapport en trois volumes du Comité, intitulé Une politique scientifique canadienne, et une mise à jour du rapport que le Ministère avait présenté en 1968. Le présent mémoire et les documents fournis séparément en décembre 1975 constituent la réponse du Ministère sur ces points. Dans sa lettre du 22 octobre 1975, il s'est enquis des recherches en prospective, et a reçu une réponse distincte.

2. En novembre 1975, l'hon. C.M. Drury, ministre d'Etat aux Sciences et à la Technologie (MEST), a remis au Comité sénatorial un mémoire qui constituait la réponse du gouvernement aux recommandations que le Comité avait formulées dans son rapport.

3. Par lettre datée du 23 septembre 1975, le sénateur Lamontagne a demandé des renseignements d'actualité concernant les activités scientifiques, en se basant sur le questionnaire utilisé par le Comité en 1968. Lorsque pour certaines sections dudit questionnaire une simple description orale suffit, a-t-il proposé, les ministères devraient insister dans leur réponse sur le mécanisme existant d'élaboration de la politique scientifique et sa mise en oeuvre.

4. Quant aux chiffres nécessaires pour le questionnaire, le sénateur Lamontagne a fait savoir que le Comité accepterait les données fournies par le MEST dans les cas où les ministères ne pourraient facilement les